

Appel intersyndical concernant les Bibliothèques Universitaires

Dans son discours sur les Bibliothèques Universitaires du 17 février 2010, la Ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche met en priorité l' « *élargissement massif des horaires d'ouverture (de 65 à 84h)* » et propose d'ouvrir les BU en soirée et les week-ends.

Elle précise « *Le cahier des charges pour l'appel à projets pour les campus d'excellence comprendra ces exigences : ...horaires d'ouverture étendus....* » Mais elle ne propose pour cela que des moyens dérisoires pour toutes les BU du pays, et notamment aucune création de postes.

Pour répondre à l'appel d'offre gouvernementale sur le « grand emprunt », le PRES de Lyon veut se lancer dans une restructuration des établissements et un Partenariat Public Privé dans lesquels sont privilégiées les « filières d'excellence ».

Au CA du PRES du 29 janvier, le modèle de l'évolution des bibliothèques universitaires est celui de « *learning center* », financé par mécénat, comme celui de Lausanne financé par Rolex !

A Lyon1, lors de la dernière Commission Consultative des Personnels du Service Commun de la Documentation, le 12 mars, la direction de l'université et du SCD ont proposé comme objectif une extension d'ouverture à 75h (ouverture jusqu'à 21h).

Cela alors qu'aucun bilan du passage aux 68h30 de la BU de la Doua et aux 66h pour Rockefeller n'a jamais été fait.

Rappelons que la norme européenne est à 65h. Par contre les BU françaises ont un vrai retard sur le reste de l'Europe sur l'offre de ressources documentaires du fait de budget d'acquisition par étudiant ou chercheur très en dessous des standards internationaux. Le SCD Lyon 1 a ainsi dû limiter son offre de ressources électroniques ces dernières années : que valent alors les priorités de la ministre ?

La CPU elle-même, présidée par Lionel Collet, s'interroge : « *l'élargissement des horaires d'ouverture ne pourra pas se faire sans un renforcement des effectifs en personnels permanents des bibliothèques : des personnels spécialisés sont en effet nécessaires, et l'ouverture le soir ne peut être réalisée avec le seul concours de moniteurs-étudiants. [...] Il sera également nécessaire de prévoir un accompagnement technique (maintenance informatique, gardiennage), sans lequel l'élargissement des horaires d'accueil du public pourrait se heurter à de sérieuses difficultés.* »

Mais la ministre propose 20 000 euros en tout et pour tout à l'université Lyon 1 pour cela. Soit moins que le coût d'un seul emploi de magasinier !

Les personnels des BU refusent de voir se dégrader leurs conditions de vie et de travail :

NON aux extensions d'horaires

Pour répondre aux sous-effectifs et titulariser les contractuels, ils demandent la

Création de postes statutaires.

Les organisations syndicales ont demandé une audience au Président de l'Université Lyon I.

Celui-ci recevra une délégation des personnels le mardi 20 avril à 10h.

Les organisations syndicales ont demandé au Président d'annoncer sans attendre l'abandon des projets d'extension d'horaires des BU Lyon 1.

Les personnels du SCD de Lyon1 ont décidé d'une Grève d'avertissement de 24h le vendredi 9 avril (*)

Les organisations SNASUB-FSU, SDPREES-FO 69 et 42, FERCSup-CGT, SNPTES-UNSA, SUD étudiant, FSE, UNEF, CNT éducation, SNESup-FSU, SUD éducation, ... appellent les étudiants, les enseignants et les personnels à manifester leur soutien aux collègues des BU :

Rassemblement devant la BU du campus de la Doua

le vendredi 9 avril à 11 h

pour la défense du service public et des personnels des BU

Pour s'organiser, établir les revendications et préparer la délégation au Président d'université.

Assemblée Générale des personnels du SCD de Lyon1,

ouverte aux personnels des autres BU des établissements du PRES.

AMPHI 3 - Déambulatoire de la Doua de 12h à 14h.

(*) Les organisations syndicales SNASUB-FSU, SDPREES-FO 69 et 42, FERCSup-CGT, SNPTES-UNSA, ont déposé un préavis de grève pour tous les établissements d'enseignement supérieur de l'académie pour ce jour.